

**SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance ordinaire**

du 21 février 2014 - 20 heures 00

Le vingt et un février deux mille quatorze, à vingt heures, le Conseil Municipal de CIEZ, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en **séance ordinaire** sous la présidence de Monsieur Jean-Michel PRETRE, Maire.

**Etaient présents** : M. Jean-Michel PRETRE, M. Jean RATEAU, M. François DENIZOT, M. Frédéric PRETRE, M. Jean Claude DETABLE, M. Dominique LAHAUSSOIS, M. Jean-Marie DUMEZ, Mme Agathe BAZIN.

**Etaient absents excusés** : M. André MARTIGNON, Mme Marie-José TISSIER.

**Etait absente non excusée** : Mme Marylaine LAMARRE

**Secrétaire de séance** : Monsieur Jean RATEAU

\*\*\*\*\*

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 18 NOVEMBRE 2013**

Le compte rendu du 18 novembre 2013 envoyé le 25 novembre 2013 aux membres du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

**➤ PARTICIPATION POUR VOIRIES ET RESEAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE**

Le Maire informe le Conseil Municipal que ce point fait référence à un projet de permis de construire sur la commune et pour lequel une étude des réseaux est en cours afin d'en permettre l'aboutissement.

Aucune délibération n'est prise pour l'instant.

**➤ INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DU BUDGET - délibération 2014/001**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'avant le vote du budget primitif, l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise l'exécutif de la collectivité, sur autorisation de l'organe délibérant à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

En conséquence, afin de pouvoir régler d'éventuelles dépenses non prévues actuellement dans les délais réglementaires, le Maire demande l'autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget de la commune, dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice 2013 à savoir :

Ouverture de crédits	Budget primitif	25%
Chapitre 21	207 400€	51 850 €
Chapitre 23	216 035 €	54 008 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

**➤ DEVIS TOITURE DU GARAGE COMMUNAL « 1 BIS PLACE ST MARTIN »**

Le Conseil Municipal analyse le devis fourni par l'entreprise WENDELIN. Des précisions vont être demandées concernant les tuiles proposées.

**➤ DEVIS STORE HANGAR COMMUNAL**

Le Conseil Municipal analyse le devis fourni par l'entreprise BARILLET. Il souhaite que soit demandé le prix d'un coffre de protection du store.

## DIVERS

- Subventions : le Conseil Municipal étudie les montants des subventions à attribuer pour l'année 2014. François DENIZOT souhaite dorénavant, avant tout versement de subvention aux associations, que celles-ci procèdent à une liste exhaustive de leurs coûts de fonctionnement et de la réalité de leurs dépenses. Si non présentation des comptes, aucune subvention ne leur sera versée. Liste de nos associations à ce jour : Coopérative scolaire, Anciens combattants de Ciez, Amicale des pompiers de Ciez, Génération mouvement Club du Champ du Soleil, Club de pétanque de Ciez, Comité des fêtes de Ciez, Société de chasse de Ciez, Dansons à Ciez, Airguns Tir de Loisir Association, Union Nationale des Parachutistes (antenne de la Nièvre).

- Prix de l'eau pour 2014 : abonnement 52,46€ HT et prix du m3 1,53€ HT

- F. DENIZOT évoque les dépenses de la Communauté de Communes pour 2013 : carte communale 121 500€, nacelle 51 000€, étude OCMACS 21 000€, lagune 83 000€ (14 400€ à charge pour la commune de Ciez), guide du Donziais 1 150€, panneaux 700€, déchets 390 000€.

Il signale le mauvais état des poteaux téléphoniques sur la commune entre autres dont plusieurs ont été cassés après les derniers coups de vent. Il soumet l'idée d'une action à mener avec ORANGE.

- demande de la locataire Mme BRIAND pour installer une douche à la place de sa baignoire : un devis va être demandé à l'entreprise ADDARIO.

- Travaux 2014 au café : rampe accès, fenêtres étage, isolation grenier.

- 2 demandes de stages en 2014 au secrétariat de la mairie : Sébastien DIETZ du 12 au 30 mai et Stéphanie GATELLIER du 16 juin au 11 juillet

- Enquête publique carrière MEAC : délibération à prendre au prochain CM (14 mars 2014). 5 permanences du commissaire enquêteur : 25 février, 03 mars, 13 mars, 22 mars, 28 mars.

- Rythmes scolaires : prévision de 258€/enfant dont 50% pris en charge par la Communauté de Communes et 50% par la commune. Coût total estimé : 73 000€.

- Demande d'inscription sur le monument aux morts de Mr Léon DADOU, mort pour la France en 1914. Le Conseil accepte la demande.

- A. BAZIN signale les points suivants : WC dans le bourg à rouvrir, réfection du lavoir à prévoir, haie derrière l'église dégradée, ruisseau à nettoyer.

-D. LAHAUSSOIS fait part de la sonorisation de l'église à revoir, notamment les haut-parleurs du fond de l'église.

Séance levée à 21h50

Le Maire